



COMMUNE DE FLÉAC

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Identification de l'Autorité concédante :

Commune de Fléac - 5 rue de la mairie - 16730 FLÉAC

Tél. : 05.45.91.04.57 - mairie@fleac.fr

Profil acheteur : plateforme AWS à l'adresse suivante :
www.charente.marches-publics.info

Objet de la consultation et lieu du service : gestion de la Halte-Garderie
6 place de l'Eglise à FLEAC - Référence : DSP SA 19 1.

Procédure de passation : contrats de concession de délégation
de service public listés à l'article 10-1° du décret n°2016-86 du
1^{er} Février 2016 ; procédure de type restreint : seuls les candidats
sélectionnés pourront remettre une offre – reporter au Règlement de
consultation (RC) .

Durée du contrat : 36 mois

Caractéristiques principales : le service fonctionne en période scolaire
24 H hebdomadaires, pour 10 places agréées ; se reporter à l'annexe du
Règlement de Consultation sur la plateforme AWS.

Justificatifs à produire – conditions de participation : précisées dans les
articles 9 et 10 du RC et dans l'avis d'appel public à la concurrence
mis en ligne sur le profil acheteur et à télécharger gratuitement.

Modalités de sélection des candidatures : se reporter à l'article 12 du RC

**Modalités de retrait du dossier de participation et demande
de renseignements complémentaires :** uniquement par voie
électronique à partir de la plateforme AWS à l'adresse suivante :
www.charente.marches-publics.info

Remise des candidatures en mairie : par voie papier contre reçu, ou par
recommandé avec AR, ou par voie électronique - se reporter à l'article
11 du RC - à télécharger à partir de la plateforme AWS à l'adresse
susvisée.

Date et heure limites de réception des candidatures :

24 avril 2019 à 12h00.

Envoi à la publication : le 29/03/2019